

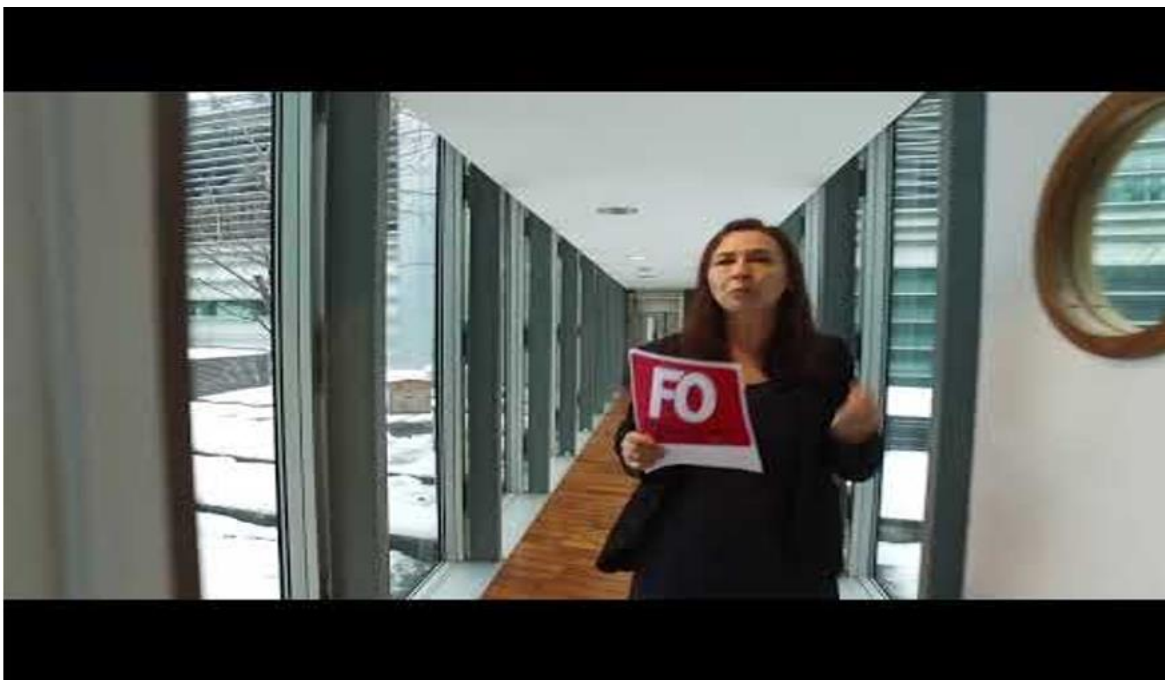


Une meilleure couverture santé Pour les salariés !

C'est une victoire de vos représentants FO france.tv, pour les salariés de france●tv.

La surcomplémentaire santé est arrivée.

Un système de surcomplémentaire "à la carte" que nous demandions depuis plus de 3 ans. Voir notre article de février 2018 : [FO revendique l'obtention d'une sur-complémentaire santé pour tous les salariés de FTV !](#)



La surcomplémentaire santé est mise en place cette année à compter du 1er janvier. **Attention**, elle est facultative et les salariés qui désirent en bénéficier doivent s'inscrire **avant le 21 janvier 2022**, sur [le site Gras Savoye](#) (1er onglet : [Espace Fill&Send](#)).

France Télévisions proposait déjà une bonne mutuelle santé à ses salariés. Les salaires à france.tv sont en moyenne plutôt bas au regard des autres groupes audiovisuels équivalents (TF1, M6). L'entreprise propose aujourd'hui de compléter le système obligatoire par une surcomplémentaire santé facultative.

Coût de la cotisation :

- **Adulte 13,71 € /mois,**
- **Enfant 6,86 € /mois**

Soit 41,24 € /mois pour une famille avec 2 adultes et 2 enfants. Ces tarifs sont sans conditions d'âge ou de lieu de résidence*. C'est une offre négociée à prix groupé.

La **surcomplémentaire** couvre des frais spécifiques comme par exemple :

- **Optique Lunette/ remboursement de la monture**
 - Assurance maladie : 30 €
 - Mutuelle Gras Savoye : 100 €
 - Surcomplémentaire : 150 €
- **Consultation et visite spécialiste** (Hors OPTAM OPTAM-CO)
 - Mutuelle Gras Savoye : 350% Base de remboursement
 - Surcomplémentaire : 500% Base de remboursement
- **Dentaire / Prothèses dentaires**
 - Mutuelle Gras Savoye : 600 € par prothèse
 - Surcomplémentaire : 900 € par prothèse
- **Médecine alternative** (Ostéopathe, Psychomotriciens, Diététicien, Podologue...)
 - Mutuelle Gras Savoye : 40 € par séances 5x par an
 - Surcomplémentaire : 40 € par séances 8x par an

Pour plus de détails, consultez le document : [Topaze Protection Santé Prévoyance](#), sur la garantie des frais de santé Métropole et D.R.O.M.

Signalons que seul Audiens a répondu à l'appel d'offre européen qui avait été lancé par france.tv. Les négociations ont malgré tout permis de mettre en place des conditions de remboursement inédites, que ce soit pour l'orthodontie, l'ostéopathie, l'ophtalmologie ou les séances de psychologie... Si nécessaires en cette période de restrictions sanitaires affectant la santé mentale de beaucoup Français.

Nous devons aussi reconnaître les efforts importants de la direction de france.tv, pour permettre ce niveau inédit de couverture santé.

L'accord inclut l'hexagone, les départements et régions d'Outremer & les collectivités d'Outre-Mer.

FO france.tv se met à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Les représentants FO.

Le 13 janvier 2022.

(Hors régime spécifique Alsace / Moselle)*